



Le Relais Vélo : lieu de partage des savoirs cyclables

Projet associatif de Vélo41

2022

Nous sommes toutes et tous conscient.e.s que l'ère du tout voiture est derrière nous. Mais comment inventer les déplacements du XXIème siècle ? Le Relais vélo propose de partager tous les savoirs indispensables pour (ré)utiliser la bicyclette d'aujourd'hui au quotidien.

Le savoir est la seule matière qui s'accroît quand on le partage.

Socrate



Vélo41

6, rue Descartes 41000 BLOIS

contact@velo41.fr

Site internet : <https://velo41.fr>

 <https://fr-fr.facebook.com/pg/velo41>



Table des matières

Le Relais Vélo : lieu de partage des savoirs cyclables	1
Projet associatif de Vélo41	1
2022	1
I. La genèse du projet	3
II.1 Histoire de vélo 41	3
II.2 Vélo 41 aujourd'hui	3
II.3 Contexte et besoins	4
II. La philosophie de notre projet	5
III.1 Une conception où chacun(e) est acteur.trice	5
III.2 Favoriser la solidarité et lutter contre les inégalités	5
III.3 Un enjeu environnemental	5
III.4 Travailler en réseau	5
III. Notre projet	6
III.1 Développer l'espace collaboratif	6
III.2 Aller à la rencontre des publics	7
III.3 La vélo-école	7
III.4 Développer le réemploi	8
III.5 Un lieu d'expertises	9
IV. Les conditions de mise en œuvre de notre projet	10
IV.1 Moyens humains	10
IV.2 Aménagements et équipements	10
IV.3 Financement	10

I. La genèse du projet

II.1 Histoire de vélo 41

2001 : naissance de l'association Vélo41. Les créateurs sont persuadés qu'il faut oser le vélo au quotidien, loin de la priorité donnée à la voiture dans les années 70. Leur conviction est que le vélo multiplie les avantages et le slogan est alors «Osons le vélo ! : rapide, ponctuel, peu encombrant, écologique, non stressant, convivial, économique, tonique !»

L'association propose son expertise aux collectivités locales et aux entreprises, des balades familiales, de la prévention, notamment en matière d'éclairage et participe à plusieurs événements locaux.

2013 : suite à une expérience au Mexique à vélo, un des membres de l'association propose de créer un atelier de réparation, pour que chacun(e) puisse avec l'aide des bénévoles, réparer ou entretenir son vélo. Ouvert deux fois par mois à La Fabrique, la fréquentation est d'environ 15 personnes par séance.

2017 : ouverture toutes les semaines de l'atelier dont la fréquentation ne cesse de progresser, répondant ainsi aux besoins de publics variés : étudiant.e.s, migrant.e.s, habitant.e.s du Blaisois. Les activités classiques de Vélo41 sont maintenues. Le nombre d'adhérent.e.s ne cessent de progresser. L'association a besoin d'un nouvel espace pour répondre à ces demandes, car hébergée 4 heures par semaine à La Fabrique, les activités de l'association s'y trouvent à l'étroit.



2018 : Vélo41 ouvre son Relais Vélo, lieu de partage des savoirs cyclables, 6 rue Descartes à Blois.

2021 : Vélo41 recrute un salarié- technicien cycles- à mi-temps (18h/semaine) en CDI, grâce à son autofinancement complété par l'aide régionale (Cap'Asso).

II.2 Vélo 41 aujourd'hui

Forte de 185 adhérent.e.s, l'association Vélo41 est entièrement animée par des bénévoles depuis sa création. Elle a pour ambition la Vélonomie ou autonomie à vélo pour toutes et tous. A ce titre, plusieurs actions complémentaires sont menées :

- La vélo-école, pour apprendre ou réapprendre à faire du vélo, ouverte à toutes et tous quel que soit l'âge (enfant ou adulte)
- L'auto-réparation (Atelier Vélorisation), pour apprendre à entretenir et/ou réparer son vélo par soi-même ; Vélo41 propose également des ateliers mobiles, à l'occasion d'événements ou en lien avec des associations partenaires.
- La remise en état et la vente de vélos d'occasion à prix réduit, afin de permettre à toutes les populations de pouvoir se déplacer à vélo.
- la sensibilisation auprès du grand public (sécurité, éclairage, etc.) et auprès des collectivités locales (aménagement cyclables, expertise usager.e.s, etc.)

*Aucun de nous ne sait ce que nous savons tous, ensemble.
Lao Tseu*

II.3 Contexte et besoins

UN OUTIL DE MOBILITE

Les communications sont indispensables et pas seulement les virtuelles : aller au travail, emmener les enfants à l'école, faire des courses, se rencontrer entre ami.e.s. Mais l'augmentation du prix de l'énergie et la nécessaire transition écologique exigent de développer des modes de transports doux. Le potentiel pour le vélo est énorme, surtout dans notre agglomération où la densité de la population ne permet pas de développer un réseau de transports en commun qui répondrait à tous les besoins.

*L'empreinte carbone d'une voiture est 15 fois plus importante que celle d'un vélo.
Source : Vélocité,*

Le vélo est aussi une autre façon de vivre la ville : silence, convivialité, libération d'espace, emplettes dans les commerces de proximité.

Lorsque le budget est serré-étudiant.e.s, familles défavorisées, migrant.e.s, chômeur.euse.s- le vélo peut être le seul moyen de mobilité : le rendre accessible, c'est mieux vivre ensemble et réduire les inégalités.

DES SAVOIRS A PARTAGER

Jusque dans les années 50, le vélo était une évidence pour les déplacements utilitaires. Aujourd'hui, les savoirs qui se transmettaient de génération en génération ont en partie disparu. Beaucoup ont besoin d'aide pour entretenir et/ou réparer leur vélo, d'autres pour apprendre à pédaler.

*"En agglomération, 40 % des trajets effectués en voiture font moins de trois kilomètres"
Source : Cerema juin 2015*

Les collectivités locales, conscientes de l'intérêt de développer les déplacements cyclistes, font aussi appel à l'expertise des usager.e.s à travers notre association pour aménager et équiper l'espace public, afin de sécuriser et favoriser les déplacements des cyclistes (participation à l'élaboration des SCOT, PLUi,...)

LA SEULE STRUCTURE SUR L'AGGLOPOLYS

La région Centre-Val de Loire compte 13 associations qui partagent leurs savoirs cyclables. Certaines se concentrent sur l'expertise aux collectivités, d'autres sont centrées sur la réparation vélo et la vélo-école.

Vélo41 est la seule association de proximité qui offre ses savoirs sur les différents aspects à tou.te.s les habitant.e.s d'Agglopolys (communauté d'agglomération de Blois qui regroupe 108 460 habitant.e.s).

Vélo41 adhère aux associations nationales :

- La FUB (fédération des usagers de la bicyclette)
- L'Heureux cyclage (Le réseau des ateliers participatifs et solidaires).

"Faire 5 km de vélo par jour répond aux recommandations de l'OMS en matière de santé"

II. La philosophie de notre projet

Notre projet, visant à faciliter la mobilité à vélo, répond à des enjeux transversaux tels que prévention de la sédentarité, création de lien social, accès au travail, lutte contre les pollutions et le réchauffement climatique.

III.1 Une conception où chacun(e) est acteur.trice

Le Relais Vélo est un lieu convivial, où chacun.e prend sa place : les bénévoles- hommes et femmes- apportent leur soutien si nécessaire, chacun.e a droit à la parole, utilise les outils, apprend et donne à son tour des conseils. Des événements festifs, des cafés-débats, des conférences autour de la bicyclette sont également organisés.

III.2 Favoriser la solidarité et lutter contre les inégalités

Gagner en liberté de se déplacer ne doit pas être entravé par une question de coût : l'adhésion à l'association reste accessible (5€/tarif réduit pour public spécifique ou 15€), le prix de vente des vélos d'occasion, même contrôlés et révisés par notre technicien cycles, reste abordable par rapport au prix du marché (de 50 à 80 € selon l'état), les pièces détachées d'occasion sont accessibles à prix libre, les pièces neuves sont revendues à prix coûtant.

Rendre accessible à tou.te.s les déplacements à vélo passe également par l'apprentissage : les séances de la vélo-école sont dispensées par des Initiateur.trice.s à la Mobilité Vélo (IMV) dont la formation est agréée par la FUB ; nous donnons à toutes celles et tous ceux qui n'osent pas ou plus pédaler, la possibilité de s'ouvrir de nouveaux horizons.

La pratique du vélo par les femmes doit encore être développée : l'ouverture du Relais vélo à des temps dédiés aux femmes permettra à chacune de prendre sa place et de réduire les inégalités entre hommes et femmes.

2,4 % des hommes vont au travail à vélo, contre 1,5 % des femmes.

Les échos 16/09/18

III.3 Un enjeu environnemental

Il faut faire du développement durable un développement désirable et opter pour la sobriété heureuse. L'usage quotidien du vélo limite les rejets de gaz à effet de serre, réduit l'emprise pour le stationnement dans les villes, permet un mode de déplacement silencieux et apaisant.

Vélo41 facilite aussi le réemploi des vélos et pièces détachées dans une démarche de réduction des déchets, grâce à la récupération par les dons de particuliers mais aussi par le partenariat mis en place avec la déchetterie nord de Blois (container dédié mis en place pour éviter la benne à ferraille).

A terme, le Relais Vélo devrait d'ailleurs s'installer sur le futur lieu ressource réemploi qu'Agglopolys souhaite mettre en place.

III.4 Travailler en réseau

Vélo41 souhaite travailler avec d'autres associations de la région qui partagent les mêmes objectifs : former, se former, partager des expériences, mener des actions communes pour que la bicyclette devienne une alternative dans les choix de mobilité.

Plusieurs actions ont déjà été menées avec les associations 1-Terre-Actions (atelier vélo d'Orléans), Mon Cher vélo (atelier vélo de Bourges) ainsi que le CC37 (collectif cycliste de Tours).

III. Notre projet

Forte de ses 21 ans d'existence, Vélo41 connaît les besoins des cyclistes actuel.le.s et potentiel.le.s, mais ne peut y répondre pleinement : l'association doit changer d'échelle pour que la bicyclette soit une vraie alternative écologique, solidaire, participative et conviviale.

III.1 Développer l'espace collaboratif

L'atelier de la rue Descartes ouvre actuellement tous les mercredis de 17h30 à 20h. Les personnes y viennent pour entretenir et réparer leur propre vélo ou pour acheter un vélo d'occasion et le remettre en état. Avec la mise à disposition d'outils, de conseils et les discussions avec les bénévoles, chacun.e peut progresser dans sa maîtrise de la réparation vélo, de la plus simple comme changer une chambre à air, à des réparations plus complexes comme le changement d'un dérailleur.

L'ambiance y est chaleureuse, chacun.e apprend des autres, la mutualisation est au rendez-vous. Les partenariats avec des associations comme le CROUS, le Secours Catholique, le CADA de Blois, l'ASLD, l'ACESM, Wimoov, etc.... favorisent une grande mixité sociale.



Si le salarié est désormais présent sur d'autres créneaux pour travailler sur la révision des vélos, ceux-ci ne sont pas ouverts au public.



Nous souhaitons pouvoir développer les créneaux d'ouverture, pour un accès à différents publics, mais aussi proposer des ateliers pédagogiques permettant à chacun.e de découvrir les différents organes du vélo et leur entretien.

De plus, nous souhaitons pouvoir diversifier les thématiques et mettre du matériel utilitaire à nos adhérent.e.s

Proposition de développement

- Elargir les jours et les horaires d'ouverture
- Proposer des atelier pédagogiques
- Proposer la location de vélo, y compris vélo-cargo,et/ou d'accessoires (type remorques) pour développer l'usage du vélo utilitaire

III.2 Aller à la rencontre des publics

Certain.e.s ne se déplacent pas à l'atelier, et pourtant sont intéressé.e.s par ce partage de savoirs. Chaque partenariat avec les maisons de quartier, FJT, CROUS, etc. pour un atelier mobile a été un succès.

Nous souhaitons développer les ateliers mobiles, en priorité à destination des espaces des quartiers nord ou des communes rurales.

Installé quelques heures en plein air une fois par semaine, l'atelier mobile essaierait sur l'ensemble du territoire d'Agglopolys pour faire connaître notre offre ainsi que pour créer des liens. Organiser des sorties vélos, des vélo-bus, ou d'autres événements dans les quartiers donnerait envie de pratiquer la bicyclette.



Proposition de développement

- Acquérir un vélo-cargo, ou autre vélo utilitaire
- Multiplier les ateliers mobiles et les actions en plein air pour sensibiliser un public large à la pratique du vélo

III.3 La vélo-école

L'apprentissage ou réapprentissage du vélo, quel que soit l'âge, est une priorité pour Vélo41.

Quatre bénévoles et le salarié de l'association sont diplômé.e.s IMV (initiateur à la mobilité vélo) et peuvent assurer des séances de vélo-école sur place, au Relais vélo, sur un lieu d'apprentissage sécurisé. La formation répond à deux objectifs :

- le premier concerne les novices qui n'ont jamais eu la possibilité d'apprendre ; en favorisant leur autonomie, cela permet de leur donner confiance et de lutter contre les inégalités sociales
- le second vise à remettre en selle celles et ceux qui sont inquiet.e.s de s'insérer dans le trafic de nos villes contemporaines, loin des espaces protégés que sont les itinéraires cyclables touristiques.



Pour toutes et tous, il est nécessaire de (ré)apprendre les règles du code de la rue et sécuriser sa circulation en ville.

Au niveau national, cette ambition est portée par le programme "Savoir rouler à vélo" dans lequel les actions de Vélo41 doivent s'inscrire.

Dans le cadre de «*la semaine de la marche et du vélo* » de l'Education Nationale, Vélo41 pourrait d'ailleurs intervenir auprès des écoles et collèges pour initier les plus jeunes aux déplacements à bicyclette.

Une étude est en cours en lien avec les centres sociaux de Blois (*Maison de Bégon, Centre social de la Quinière et Centre Mirabeau*) pour recenser les personnes des quartiers Nord de Blois souhaitant apprendre à faire du vélo. La population concernée est majoritairement féminine, souvent d'origine étrangère, et n'a pas eu l'opportunité d'apprendre étant jeune. Un projet sera présenté dans le cadre de la politique des Quartiers Prioritaires Ville de Blois. Si le projet est retenu, cela permettrait de proposer des séances de vélo-école à un tarif abordable et de financer les heures assurées par le salarié de l'association.

Proposition de développement

- Organiser une séance hebdomadaire de vélo-école pour répondre à la demande des adultes
- Proposer des séances de vélo-école à des groupes scolaires pour répondre aux besoins des enfants

III.4 Développer le réemploi

Récupérer les vélos déposés grâce au partenariat actuel avec la déchetterie nord de Blois, ainsi que par les dons des particuliers, s'inscrit dans la dynamique de l'économie circulaire.

Certains vélos sont réutilisables grâce à quelques réparations à l'atelier, et peuvent être revendus afin de répondre aux nombreuses demandes d'achat de vélo d'occasion. Pour les autres, un démontage des pièces mécaniques utiles offre un stock de pièces de rechange pour d'autres bicyclettes.

Faute d'espace de stockage et de moyens humains, cette activité reste limitée et très en deçà des besoins en vélos d'occasion. Trier, démonter, réparer nécessite du temps et de l'espace.

Cette action répond particulièrement aux objectifs 19 « Des déchets sensiblement diminués et valorisés pour une planète préservée » et 20 « L'économie circulaire, un gisement de développement économique durable à conforter » du projet de SRADDET.

La possibilité de s'installer sur le futur lieu ressource réemploi qu'Agglopolys souhaite mettre en place pourrait être une opportunité pour développer cet axe sur les actions menées par Vélo41.

Le réemploi est défini juridiquement comme l'opération par laquelle un objet qui n'est pas un déchet peut être utilisé à nouveau pour son usage initial.

Source : Ademe

Proposition de développement

- Mettre en place avec les adhérent.e.s des actions régulières de démontage de vélo, tri et inventaire des pièces détachés **pour favoriser le réemploi et la remise en état des vélos d'occasion**

III.5 Un lieu d'expertises

Vélo41 maîtrise des connaissances importantes sur l'usage du vélo et est désormais régulièrement consultée par les collectivités pour apporter son avis dans l'élaboration de schéma ou plan : SCOT, PLUI, autres aménagements. Les actions devront être développées pour conseiller au mieux les collectivités locales : comptage des cyclistes, repérage des itinéraires préférables pour les cyclistes, identification des points de danger et propositions d'aménagements adéquats.

Vélo41 réalise le marquage Bicycode des vélos pour limiter le vol

Les relations avec les élu.e.s de la Ville de Blois et d'Agglopolys, notamment, sont donc à conforter pour pérenniser les échanges fructueux de ces dernières années.

A titre d'exemple, le renouvellement sur les 3 dernières années de la commande du Pays des Châteaux pour l'audit des boucles cyclables démontre à la fois les bonnes relations entretenues et la légitimité de l'association.

La Région Centre Val-de-Loire a initié depuis janvier 2019 une démarche de COP Régionale. Nos différents projets de développement répondent totalement à l'objectif de cette démarche innovante et symbolique. Vélo41 s'inscrit comme acteur engagé pour cette COP.

Vélo41 saura aussi guider les entreprises dans la mise en œuvre de leur Plan de Déplacement d'Entreprise. Ces réflexions nécessitent généralement des partenariats divers entre les entreprises, les acteurs associatifs et les collectivités, afin de répondre à des questionnements spécifiques comme le nombre de salarié.e.s, leurs origines géographiques mais aussi les horaires qui peuvent être décalés.

De plus, Vélo41 mène également des actions de sensibilisation auprès d'un plus large public, notamment sur les aspects de sécurité à vélo (équipement, éclairage, itinéraires, etc.).

Proposition de développement

Devenir l'interlocuteur incontournable :

- des collectivités et des entreprises pour répondre aux enjeux d'aménagements cyclables
- des usager.e.s pour favoriser une culture commune cyclable

IV. Les conditions de mise en œuvre de notre projet

IV.1 Moyens humains

Vélo41 peut compter tout au long de l'année sur l'investissement de ses 8 bénévoles assidus et des nombreuses personnes qui viennent donner un coup de pouce ponctuel (*700 heures de bénévolat annuelles*).

Depuis juin 2021, l'association a enfin pu créer un poste salarié à mi-temps (18h/semaine) et recruter un technicien cycles.

Les principales missions du salarié, toujours en co-animation avec les bénévoles de Vélo 41, sont :

- l'animation de l'atelier
- le diagnostic et la remise en état des vélos récupérés
- la participation aux ateliers mobiles pour l'essaimage dans les différents quartiers et communes
- les actions de prévention auprès des cyclistes
- la contribution aux séances de vélo-école
- la participation aux actions festives liées à la mobilité ou au réemploi

Une formation en mécanique vélo ainsi qu'une formation certifiante pour la vélo-école ont été suivies par le salarié, ce qui permet de légitimer et garantir la qualité des interventions.

Bien sûr, la mobilisation de nouveaux et nouvelles bénévoles reste un besoin.

IV.2 Aménagements et équipements

La Ville de Blois a mis à la disposition de Vélo41 le local rue Descartes.

Si ses dimensions sont tout à fait adaptées pour l'atelier comme pour la tenue de certaines réunions (collège associatif principalement), il manque un local de stockage des vélos et pièces détachées en vue de leur réemploi.

En 2021, l'abri vélos mis en place par une extension légère (travaux entièrement réalisés par les bénévoles) a permis de protéger les vélos en état de rouler dans l'attente de leur révision, mais de nombreuses "carcasses" restent sans protection contre les intempéries. Une superficie fermée de 100m² reste donc nécessaire.

Ce besoin fera partie de ceux exprimés dans le cadre de l'étude pour les futurs locaux du lieu ressource réemploi.

IV.3 Financement

Désirant rester accessible au plus grand nombre, nous souhaitons conserver des tarifs adaptés aux différents publics qui fréquentent le Relais Vélo.

Toutefois, afin de pouvoir garantir le salariat de manière pérenne (actuellement 30% d'autofinancement et 70% de Cap'Asso), des financements doivent être trouvés.

A ce titre, un accompagnement du DLA va être mis en place pour étude des pistes à privilégier.

IV.4 Budget prévisionnel

	DEPENSES	2022		RECETTES	2022
606	Fournitures et petit équipement	2 500,00	70	Ventes	11 443,00
607	Achat de marchandises	3 000,00	741	Subvention CAP ASSO	6 000,00
61	Services extérieurs	490,00	742	Subventions d'exploitation	5 784,00
62	Autres services extérieurs	280,00	743	Autres Subventions	1 370,00
64	Charges de personnel	20 102,00	754	Dons	-
65	Autres charges de gestion courante	350,00	756	Cotisations	2 125,00
67	Charges exceptionnelles	-	76	Produits financiers	
TOTAL DES DEPENSES		26 722,00	TOTAL DES RECETTES		26 722,00
BENEFICE D'EXPLOITATION		-	DEFICIT D'EXPLOITATION		-

V. Présentation des différent.e.s membres actif.ve.s de Vélo41

Christian Deblaise, technicien,

Depuis le plus jeune âge, j'ai eu conscience de la liberté et de l'autonomie apportée par le vélo, en plus du plaisir de la vitesse et des virées avec les copains...

J'ai laissé le vélo pendant quelques années pour une version motorisée, comme beaucoup d'adolescents, mais l'ai vite repris....

Peu à peu j'ai pris conscience des avantages de la pratique quotidienne du vélo en termes d'écologie (ni pollution, ni bruit, ni encombrement.), puis en termes de santé (maintien en forme).

Je me suis de plus en plus investi dans l'association Vélo41 en me consacrant entre-autre à la création de l'atelier "vélorisation".

Je suis enthousiaste à l'idée de tous les projets qui se présentent à nous et du nombre de plus en plus important d'adhérents et de bénévoles très actifs.

Laurence Desfougères, professeur,

Depuis longtemps sensibilisée aux problèmes environnementaux, je me suis impliquée dans l'association Vélo 41 depuis une dizaine d'années car j'y ai trouvé un moyen de me sentir active localement notamment dans les actions auprès des collectivités afin de promouvoir les aménagements cyclables.

L'ouverture de l'atelier de réparation m'a permis de trouver une nouvelle dynamique au sein de Vélo41 et de rencontrer des personnes aux profils variés, ce qui est toujours source d'enrichissement et de plaisir.

Elisabeth Housset

J'ai eu la chance de pratiquer le vélo dès l'enfance (mes parents n'ont jamais eu de voiture). Cela m'a donné une autonomie à moindre frais dès l'adolescence, aussi bien pendant les vacances, que pour des déplacements en ville pour rejoindre la gare, participer à des activités,). Je me réjouis de pouvoir transmettre la pratique de la bicyclette dans le cadre de la vélo-école et ainsi faciliter l'accès à la mobilité à d'autres personnes.

Sylvain Simbozel, cadre administratif

Je ne connaissais pas grand-chose ou ne m'intéressais pas forcément à la mécanique vélo avant de commencer à utiliser le vélo comme moyen de transport quotidien il y a bientôt 3 ans ; ayant entendu parler d'atelier d'auto-réparation en Ile-de-France où j'habitais précédemment, j'ai cherché et rapidement trouvé l'atelier de Vélo 41. En plus des outils et des conseils, j'y ai trouvé l'entraide, la bonne humeur et la convivialité, ce qui m'a donné envie de m'y investir ; adhérent-bénévole, je suis membre actif de la vélorisation depuis 3 ans et membre du bureau-désormais collègue- depuis 2 ans ; pour moi le vélo a toujours été synonyme de liberté et Vélo 41 a pour vocation de permettre à chacun d'être libre simplement.

Philippe Dubois, 68 ans, retraité

J'ai connu la chance de pratiquer le vélo très jeune avec ma famille, pour circuler à la campagne et ensuite à Blois afin de me rendre au collège et au lycée.

Maintenant je me déplace très souvent avec mon vélo pour mes déplacements quotidiens car cette pratique me paraît vraiment bénéfique. Une adhésion à Vélo 41 en 2014 m'a semblé nécessaire pour assurer son entretien mais rapidement j'ai trouvé autre chose au sein de cette association : un lieu de vie sociale, un partage des savoirs et une forte mixité des participants aux activités.

Je pense acheter bientôt un VAE pour me déplacer plus aisément et aller plus loin de mon domicile...sans voiture.

Oriane Juneau

Djamal RAOUF

Les partenaires de VÉLO 41

